

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU**  
**Par délégation de l'Assemblée délibérante**  
**(Délibération n°3 du 21 mai 2014)**

**Séance du 29 mai 2018**

<u>Présents :</u>	M.	Denis BERGEROT
	M.	Sébastien DOSE
	MME	Jeannine DOUGOUD
	MME	Martine DROUOT
	M.	Jean-François GRANDBASTIEN
	M.	Philippe HALLIER
	MME	Renée HENRY
	M.	Denis MACHADO
	M.	Jean-Jacques MAXANT
	MME	Martine SCHREIBER
	M.	Laurent TROGRIC
<u>Excusés :</u>	MME	Odié BEGORRE-MAIRE
	M	Dominique GRANDIEU
	M.	Jean-Pierre HUET
	M.	Antony KUHN
	M.	Sébastien POINT
	M.	Bernard VERGANCE

**N°01 – DB du 29/05/2018**

**Rapporteur : Monsieur Le Président**

**Constitution d'un groupement de commandes concernant les prestations de transports récurrents, occasionnels et spécialisés**

Il vous est proposé de constituer un groupement de commandes concernant les prestations de transports récurrents, occasionnels et spécialisés pour les besoins des six (6) pouvoirs adjudicateurs suivants : la Communauté de Communes du Bassin de Pompey et les communes de Champigneulle, Faulx, Frouard, Liverdun, Pompey.

La Communauté de Communes du Bassin de Pompey assurerait, en qualité de coordonnateur du groupement, la préparation, la passation et la signature du marché sous la forme d'un accord cadre. Chaque membre serait en charge du suivi de la bonne exécution des bons de commandes pour ce qui le concerne.

Un groupement de commandes permet de proposer un volume d'activité conséquent attirant les acteurs économiques du secteur.

L'objectif est de mettre en concurrence ces acteurs afin de répondre à des besoins similaires des pouvoirs adjudicateurs membres du groupement. Pour cela, un recensement des besoins a été effectué en reprenant l'ensemble des trajets existants actuellement, permettant de donner également une volumétrie estimative des besoins connus à l'avance.

Calendrier :

- Avril/Mai 2018 : délibération et approbation de la convention constitutive du groupement par l'Assemblée délibérante de chaque membre adhérent
- Mi-Mai 2018 : publication de l'accord-cadre
- Juin/juillet 2018 : Attribution de l'accord-cadre par la Commission d'Appels d'Offres et bureau délibératif
- 3 Septembre 2018 : Début d'exécution du marché.

**Il vous est demandé d'approuver les termes de la convention, d'autoriser Monsieur le Président à la signer et de procéder à la désignation d'un représentant du Bassin de Pompey élu parmi les membres ayant une voix délibérative de la Commission d'Appels d'Offres du Bassin de Pompey (membre titulaire). Un membre suppléant sera désigné selon les mêmes modalités.**

**Je vous laisse le soin d'en délibérer.**

### Délibération

- Vu le rapport soumis à son examen

**Le Bureau Délibératif, après en avoir délibéré,**

**APPROUVE** le projet de convention constitutive du groupement de commande concernant les prestations de transports récurrents, occasionnels et spécialisés.

**AUTORISE** le Président à signer la convention.

**DESIGNE** M. Denis MACHADO membre titulaire, représentant de la communauté de communes au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

**DESIGNE** M. Philippe HALLIER, suppléant du membre titulaire, représentant de la communauté de communes au sein de la commission d'appel d'offres du groupement de commandes.

### VOTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré en séance  
le dit jour

Ont signé au registre tous  
les membres présents

---  
Pour copie conforme,

Le Président



Laurent TROGRIC